

CHAMBRE DES COMMUNES

Le vendredi 29 février 1952

La séance est ouverte à trois heures.

LE MINISTÈRE

MINISTRE DES POSTES ET ADJOINT PARLEMENTAIRE
AU MINISTRE DE LA PRODUCTION DE DÉFENSE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, le Règlement et la coutume nous demandent d'aborder maintenant trois ou quatre questions, avant que nous passions à l'ordre du jour.

Tout d'abord, je désire annoncer officiellement aux fins de publication dans le compte rendu que l'honorable G.-Édouard Rinfret a résigné ses fonctions de ministre des Postes, le 13 février 1952, et que, le même jour, M. Alcide Côté, représentant de Saint-Jean-Iberville-Napierville, a été nommé ministre des Postes. Qu'il me soit permis de déposer le décret du conseil établissant la nomination.

Je désire annoncer, aux fins de publication dans le compte rendu, que M. G. J. McIlraith a démissionné de son poste d'adjoint parlementaire au ministre de la Production de défense, le 5 février 1952, et que M. John Horace Dickey, député senior d'Halifax, a été nommé à ce même poste, le 12 février 1952. Je dépose les décrets du conseil pertinents.

COMITÉS PERMANENTS

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) propose:

Qu'un comité spécial composé de MM. Fournier (Hull), Harris (Grey-Bruce), Casselman, Shaw et Weir, soit chargé de dresser et de remettre, avec toute la diligence voulue, les listes des députés appelés à faire partie des comités permanents de la Chambre, sous le régime de l'article 63 du Règlement.

(La motion est adoptée.)

COMMISSION DE RÉGIE INTERNE

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre) dépose le message suivant de Son Excellence le Gouverneur général:

Le Gouverneur général transmet à la Chambre des communes une copie authentique d'une délibération approuvée du conseil nommant l'hon. Alphonse Fournier, ministre des Travaux publics, l'hon. Douglas Abbott, ministre des Finances, l'hon. J. J. McCann, ministre du Revenu national et l'hon. F. G. Bradley, secrétaire d'État du Canada, pour agir avec l'Orateur de la Chambre des communes à titre de commissaires aux fins et en vertu

des dispositions du chapitre 145 des Statuts révisés du Canada, 1927, intitulé: loi concernant la Chambre des communes.

CHAMBRE DES COMMUNES

NOMINATION DU PRÉSIDENT SUPPLÉANT
DES COMITÉS PLÉNIERS

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, je propose, appuyé par le ministre de la Production de défense (M. Howe):

Que M. Louis-René Beaudoin, député de la circonscription électorale de Vaudreuil-Soulanges (P. Q.) soit nommé président suppléant des comités plénières de la Chambre.

(La motion est adoptée.)

ÉLOGES FUNÈBRES

FEU HEBER HAROLD HATFIELD—FEU HENRI-A.
GOSELIN

Le très hon. L.-S. St-Laurent (premier ministre): Monsieur l'Orateur, depuis la dernière session du Parlement, deux députés sont disparus. Il s'agit, évidemment, des anciens députés de Victoria-Carleton et de Brome-Missisquoi.

C'est avec un profond regret que, tous, nous avons appris le décès de M. Heber H. Hatfield, dont la santé laissait depuis longtemps à désirer. Né en 1885, à Middle-Simonds (N.-B.), où il fit ses études, M. Hatfield s'établissait bientôt à Hartland, où il allait devenir un important producteur et commerçant de pommes de terre et de produits de pommes de terre. Après avoir servi plusieurs années dans le domaine municipal, M. Hatfield a été élu membre du Parlement pour la circonscription électorale de Victoria-Carleton, aux élections générales de 1940; il a été réélu en 1945 et 1949.

Tout en s'occupant toujours attentivement de tous les travaux du Parlement, M. Hatfield s'est efforcé en tout temps d'intéresser non seulement le Canada mais aussi les autres parties du monde aux produits de sa province natale. Il a ainsi contribué dans une large mesure à accroître la prospérité d'une foule d'habitants du Nouveau-Brunswick et la renommée du Canada comme producteur de pommes de terre de choix aux fins de semence. M. Hatfield sera regretté de ses commettants, de ses associés dans le commerce, des producteurs de pommes de terre de toute la région des provinces Maritimes et de tous